le pronom et le verbe infini: il faut considérer également les autres membres qui s'attachent au verbe infini, y compris les négations. La discussion de ces faits et de leur description serait trop longue pour un compte rendu. Je compte la reprendre ailleurs.

Les syntagmes du participe présent ont connu les mêmes types que ceux de l'infinitif. Les différences observées par AdK 343, à la suite d'autres chercheurs, semblent pouvoir se ramener à deux tendances: (1) En ancien français, les participes sont moins souvent accompagnés d'un pronom régime que les infinitifs (il ne s'agit pas ici des cas où un pronom accompagne un verbe qui régit un participe: "mes cuers... le me va disant", Mort Artu, AdK 230). (2) Dès le moyen âge tardif, les syntagmes du participe présent ont plus souvent que ceux de l'infinitif la même structure que ceux du verbe fini, et en français moderne ils l'ont toujours: on ne dit pas *ne pas me voyant comme on dit ne pas me voir, on dit seulement ne me royant pas comme on dit il ne me voit pas, alors que ne me voir pas est rare et archaïque.

Je m'arrête ici, sans avoir parlé de la description du français moderne proposée par AdK. Les résultats de ses recherches sur l'ancien français appellent trop de réserves pour permettre de considérer l'ouvrage comme une réussite totale. Cependant, le livre contient trop d'exemples utiles et trop de discussions intéressantes pour être négligé par les historiens de la langue française. Il contient en outre une bibliographie très ample et très utile. Qu'on me pardonne d'y ajouter ma thèse et de penser que celle-ci n'aurait pas été inutile à AdK (Les premières zones de la proposition en ancien français. Revue romane, numéro spécial 6, Copenhague, 1975).

Povl Skårup Århus

Langue Française

Claire Blanche-Benveniste, José Deulofeu, Jean Stéfanini et Karel van den Eynde: Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application au français. Société d'études linguistiques et anthropologiques de France. Paris, 1984. 247 p.

Voici une nouvelle contribution à la syntaxe du verbe français. Pour donner au lecteur une première idée approximative de cette étude, on peut dire qu'elle se situe quelque part entre la grammaire valentielle de Tesnière et les études émanant du L.A.D.L. de Maurice Gross, sans s'identifier à aucune de ces deux écoles. Le livre contient quatre chapitres: dans le premier, L'approche pronominale en syntaxe (p. 23-59), les auteurs exposent leur méthode, le deuxième, Approche de la notion de valence (p. 61-159), contient le gros des analyses proposées, les matériaux empiriques, c'est-à-dire les différentes constructions des verbes français, le troisième, Relations entre deux formes verhales (p. 161-203), étudie les constructions comportant un infinitif, et le quatrième, Le pronom dans l'histoire de la grammaire (p. 205-237), retrace les théories pronominales dans la pensée occidentale de l'antiquité à l'âge classique. Ce quatrième chapitre est écrit par le regretté Jean Stéfanini.

L'ouvrage est présenté comme une nouvelle approche de la syntaxe du français. Examinons dans quelle mesure cette approche, qui, qualifiée d' "inductive", repose sur un certain nombre d'axiomes (on décèle une légère contradiction dans ces termes), est vraiment nouvelle et dans quelle mesure une éventuelle nouveauté constitue un progrès.

En ce qui concerne la nouveauté de la méthode, il faut mentionner que le public en a

déjà eu une première esquisse il y a douze ans (Blanche-Benveniste 1975). Ajoutons que la méthode pronominale, qui consiste à décrire la syntaxe du verbe à partir des différents arrangements de clitiques qu'admettent différents verbes, ne risquera guère de choquer un public scandinave, dans la mesure où la possibilité de substituer différents clitiques aux syntagmes nominaux et prépositionnels est retenue comme critère principal d'identification des différentes relations grammaticales, au moins depuis Spang-Hanssen 1963 et Pedersen et alii 1970, critère plus ou moins adopté, par la suite, par tout le monde en Scandinavie.

L'approche pronominale s'inspire principalement de l'analyse des langues bantoues. Dans ces langues, comme dans beaucoup d'autres d'ailleurs, le verbe "répète" ses actants sous forme d'affixes. Si on identifie les pronoms clitiques du français à ces affixes, comme dans l'exemple célèbre de Martinet (je crois, je cite de mémoire), Cette moto, moi, mon père, il me l'a donnée, on voit que les clitiques, de même, "répètent" les actants du verbe. Les clitiques fonctionnent comme des préfixes (parfois comme des suffixes) qui explicitent la consstruction du verbe: "Le verbe ne manifeste ses caractéristiques syntaxiques et sémantiques que lorsqu'il est pourvu de ses indices de constructions. On considère qu'un énoncé comme "je l'en persuade" est un verbe construit, pourvu de certains de ses indices de construction" (p. 25). Pour l'approche pronominale, il ne s'agit donc pas d'un simple phénomène d'accord, mais de la base même de toute structure linguistique. Car l'approche pronominale va encore plus loin: les clitiques ne sont pas des représentants de syntagmes lexicaux, des réductions de syntagmes nominaux et prépositionnels. La structure verbe + clitique (s) est prise comme une structure de base. Par "lexicalisation", une telle structure peut apparaître comme structure plus "touffue". On posera donc que (1), contrairement à la pratique répandue dans la grammaire transformationnelle des années 60 et 70 (cf. p. ex. Kayne 1977), n'est pas dérivé de (2), mais en constitue la base morphologique (le verbe construit). Le rapport entre les deux est appelé "relation de proportionnalité" (rapport qui rappelle la technique de substitution des grammairiens danois, cf. encore Pedersen et alii 1970):

- (1) Il l'en persuade.
- Le cardinal persuade le roi de son incompétence.

De tels rapports sont d'une régularité telle qu'ils rappellent la flexion en morphologie. D'autres rapports existant entre phrases, comme entre (3) et (4):

- (3) Il est facile de lire ce livre.
- (4) Ce livre est facile à lire.

rapports plutôt de nature "transformationnelle", ne sont pas aussi réguliers et ressemblent davantage à la dérivation en morphologie.

C'est le premier type de relation qui constitue le sujet du livre, et on voit tout de suite l'intérêt, mais aussi les limites, d'une telle approche: en posant comme point de départ analytique l'arrangement des clitiques autour d'un verbe, on évite toute discussion sur les relations grammaticales telles que sujet, objet, etc. Comme on le sait, de telles notions sont très difficiles à manier. Reste à savoir si la méthode pronominale, en esquivant les difficultés inhérentes à toute définition des relations grammaticales, ne passe pas, du même coup, à côté de généralisations importantes. Et à ce propos, il se présente tout de suite à l'esprit au moins trois objections contre l'approche pronominale. La première est que les clitiques ne représentent pas forcément des éléments qui font partie de la syntaxe nucléaire du verbe, des membres de la phrase qui dépendent étroitement du verbe (des actants, selon la terminologie de Tesnière). Ainsi, une relation de proportionnalité entre (5) et (6), qui présuppose que lire comporte dans sa "formulation" (ou schéma valentiel) une position y, ne me paraît pas légi-

time, mais l'approche pronominale ne me permet pas non plus de l'écarter:

- (5) Il I'y lit.
- (6) Louis lit son bréviaire dans le fauteuil d'Anne.

La deuxième objection est qu'il n'y a pas que les verbes qui ont des dépendants clitiques. Adjectifs et substantifs se mêlent aussi de la "microgrammaire" des clitiques comme dans (7) et (8):

- (7) Elle en est très fière.
- (8) Elle n'en a lu que la moitié.

Des cas comme ceux-ci sont discutés p. 75 ss., mais il reste qu'on ne voit pas comment il faut distinguer entre valence verbale et valence adjectivale/substantivale.

Les auteurs, qui soulignent souvent le caractère inductif et les termes réalistes de leur entreprise, sont confrontés ici à des problèmes fondamentaux (et, somme toute, assez banals), auxquels leur méthode n'apporte pas de réponse claire, car comment savoir, sinon par fiat, que en dans (8) dépend de la moitié et non pas de lire, si la base de toute description est un verbe construit? Qu'est-ce qui empêche, dans la méthode proposée, la reconstruction d'une structure de base (formulation) telle que (9) à partir de (8)?

(9) il le en lire

La relation de proportionnalité entre les deux semble parfaite, mais nous savons tous qu'une telle relation n'est pas légitime. On ne nous dit pourtant pas pourquoi.

La troisième objection, de loin la plus importante, est que l'approche pronominale est incapable de traiter le cas de relations grammaticales auxquelles il ne correspond pas de position clitique, comme p. ex. l'attribut de l'objet. Ainsi, à (10) ne correspond aucune formulation semblable à (11):

- (10) On a élu Louis président.
- (11) *il le le élire

Une construction assez centrale semble ainsi au-delà des capacités de la méthode. A titre de corollaire, on remarque que l'attribut du sujet est parfois indistinct de l'objet; aux deux correspond une position clitique le (invariable pour l'attribut, variable pour l'objet).

Le point de départ étant le verbe, il n'y a pas de place théorique pour une notion 'phrase'. On passe donc directement du verbe construit à l'énoncé. Dans cette perspective, il est un peu curieux d'observer que le mot 'phrase' revient sans arrêt dans la pratique descriptive des autcurs (p. cx. p. 28, 98, 103, 108, etc.). Est-ce que cela veut dire qu'il n'y a pas de différence entre 'phrase' et 'énoncé' et que le choix de 'énoncé' ne répond à rien d'autre qu'au besoin d'affirmer la nouveauté de l'approche?

Le verbe construit, le noyau de toute structure, est donc un verbe pourvu de ses "affixes" syntaxiques: les positions clitiques qui accompagnent le verbe. Les pronoms clitiques sont répartis en différents paradigmes: P 0 (je, tu, il ...), P 1 (me, te, le ...), P 2 (me, te, lui, y ...) et P 3 (lui, en ...); ce dernier cas couvre les verbes tels que enlever qui connaissent aussi bien l'en enlever que le lui enlever. Un fragment tel que ...le lui ... manifeste P 1 + P 2, alors que ...me le ... manifeste P 2 + P 1. Ce n'est donc pas la position par rapport au verbe qui identifie les paradigmes mais leurs inventaires. On nous propose aussi un paradigme P 4 (p. 80); il s'agit du lui dans je lui marche dessus. D'abord, on peut se demander s'il s'agit ici d'un cas de valence verbale ou d'un cas de clitique non dépendant du verbe comme en (7) et (8) ci-dessus. Ensuite, il faut ajouter y au paradigme, si on veut vraiment le retenir, comme le montre l'exemple suivant:

(12) la nature lui conseillait d'ouvrir le ventre de l'éléphant, d'y mordre dedans à belles dents (Gary, Les racines du ciel 355)

C'est à l'aide de ces paradigmes que sont établies les constructions des verbes, leurs "formulations" (p. 100ss.). Ces formulations sont représentées à l'aide de traits généraux dégagés des paradigmes observés. Comme beaucoup de verbes connaissent plus d'une construction (plus d'une formulation), on parlera dans ces cas de "groupes de formulations", qui définissent la valence du verbe. Les analyses des formulations et des différentes propriétés de nature distributionnelle qui les étoffent fourmillent d'observations intéressantes et judicieuses. Ainsi, le chapitre consacré au passif (2.4, p. 116ss.) mérite qu'on s'y arrête: il y est clairement démontré que le passif n'est pas une transformation générale, mais est plutôt à voir comme un cas particulier des groupes de formulations (p. 125).

J'ai eu des critiques et des réserves à formuler à propos de cette étude, mais cela ne doit pas cacher que j'ai trouvé ce livre très stimulant, et que je considère qu'il constitue un vrai progrès pour les études sur la valence des verbes français, d'une part par les formulations précises et concrètes qu'il permet, d'autre part par la multitude d'analyses sémantico-syntaxiques très judicieuses qu'il propose. Je pense là notamment à une très bonne discussion et critique du trait +/- humain (p. 47ss., p. 57, p. 78s.), à la bonne analyse des constructions réfléchies (p. 127ss.), ainsi qu'à la notion de 'sémantique primitive', notion sur laquelle tout linguiste doit réfléchir (p. 39ss. et passim), et j'en passe. Bref, quiconque veut étudier la syntaxe du verbe français doit désormais se référer à cette étude, et à celles qui, espérons-le, lui feront suite.

Michael Herslund Copenhague

Références

Blanche-Benveniste, C. (1975) Recherches en vue d'une théorie de la grammaire française. Essai d'application à la syntaxe des pronoms. Paris, Champion.

Kayne, R. (1977) Syntaxe du français. Le cycle transformationnel. Paris, Seuil.

Pedersen, J., E. Spang-Hanssen et C. Vikner (1970) Fransk syntaks. Copenhague, Akademisk

Spang-Hanssen, E. (1963) Les prépositions incolores du français moderne. Copenhague, Gad.

Enseignement de la langue

Ludger Schiffler: Pour un enseignement interactif des langues étrangères. Collection LAL-Langues et apprentissage des langues. Hatier-Crédif. Paris, 1984. 157 p.

Le présent ouvrage de Ludger Schiffler de la Freie Universität de Berlin a été traduit de l'allemand par J. P. Colin de l'Université de Franche-Comté, Besançon.

L'auteur met l'accent sur le fait que de bons rapports au sein d'une classe sont indispensables à la réussite pédagogique. Il fait donc un tour d'horizon de toutes les "doctrines" visant à favoriser "l'interaction sociale", de la psycholinguistique au psychodrame, en passant par la psychothérapie, la suggestopédie... et passe en revue un grand nombre de moyens didactiques plus ou moins connus ou employés, soucieux d'illustrer les théories d'applications pratiques, s'appuyant sur des exemples concrets empruntés à des situations didactiques.

Dans un premier temps, il explique ce qu'il entend par "enseignement interactif" à partir